



APPEL À COMPOSITION 2023

Le Logelloù, Centre de création musicale, lance un appel à candidatures pour la COMPOSITION et la REALISATION **in situ** d'une pièce électroacoustique sur support ou en temps réel, dans le cadre d'une résidence.

LE CONTEXTE

Le Logelloù est un lieu de création et de production musicale qui accueille des artistes en résidence toute l'année et passe régulièrement commande à des compositeurs. Il propose des événements comme des concerts, spectacles, sorties de résidence, conférences et participe à des événements tels que la Semaine du son. Lieu innovant de recherche et développement autour du logiciel [Logelloop](#), looper spatialiseur multicanal pour la création sonore en temps réel, le Logelloù est aussi un studio d'enregistrement et propose des formations professionnelles autour des techniques de l'image et du son. Le Logelloù est une association gérée dans le respect des principes de l'économie sociale et solidaire qui développe un projet artistique et culturel de territoire.

Le Logelloù développe sur le territoire de Lannion Trégor Communauté projet d' « infusion sonore » à travers différentes actions, comme des résidences de création musicale, des concerts, des actions artistiques, des soirées découvertes.

LA COMMANDE

La notion d'in situ est primordiale dans cet appel à projet. Le musicien est invité à passer à minima deux fois une semaine et à écrire une œuvre en lien avec le territoire.

Les compositeurs sont incités, de la manière qui leur sera propre, à s'intéresser aux musiques traditionnelles pratiquées en Bretagne, aux instruments séculaires (chant dans ses diverses formes, biniou kozh, bombarde, treujeun gaol, etc.), aux instruments plus récemment apportés à la musique traditionnelle mais pratiqués par des musiciens locaux ou encore aux collectages.

Nous pourrions le cas échéant, guider le musicien à trouver les ressources.

Nous sommes attachés à ce que les musiciens locaux soient impliqués dans les productions.

Le Logelloù développe le logiciel Logelloop et se tient également à disposition des compositeurs qui souhaiteraient l'utiliser.

Ces deux dernières années, nous avons passé commande à Christine Groult et Armando Balice (+ d'info sur le site internet du Logelloù).

LE CONTRAT et LA REMUNERATION

4000 euros pour :

- venir en résidence au Logelloù, pour composer, répéter et interpréter l'œuvre une fois. (Si le compositeur n'est pas l'interprète, le budget sera à partager -les sommes s'entendent toutes charges comprises et peuvent être versées selon le statut du musicien : cachets, factures ou droits d'auteur) ;
- participer à des temps de sensibilisation et vulgarisation, qui consistent à présenter son travail au tout public ou des publics cibles à l'occasion d'une résidence ou du concert final ;

Transports et repas pris en charge (selon le lieu de résidence) et dans la limite de 800 euros.

Hébergement sur place une trentaine de nuits au maximum en gîte à Penvénan.

L'équipe du Logelloù sera à votre disposition pour la mise en œuvre du projet, la formulation du projet, le choix du site, la production des événements.

Un régisseur son sera dédié à la mise en œuvre du projet en fin de projet.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il contient 1 à 2 pages de dossier comprenant :

- une biographie (avec coordonnées)
- des liens vers des projets antérieurs ou des extraits d'œuvres en ligne
- une courte présentation du projet envisagé
- votre motivation à participer à cet appel.

LE CALENDRIER

- Date de fin de réception des candidatures : 06/11/2022
- un rendez-vous en visioconférence sera organisé avec un petit nombre d'artistes retenus ;
- Communication des résultats : janvier 2023
- Période de présence : au moins une quinzaine de jours dans l'année
- livraison de la création : 2023

CONTACTS

Le Logelloù – 2, rue de Pen Crec'h 22710 Penvénan

administration@logellou.com

02 96 43 93 57 - 07 81 47 88 15

www.logellou.com